

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 792

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, Mme Blin, Mme Dalloz, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Duby-Muller,
M. Dubois, M. Brigand, M. Le Fur, M. Kamardine, M. Di Filippo, M. Bony, M. Bourgeaux,
M. Descoeur et M. Gosselin

ARTICLE 36

À l'alinéa 31, substituer aux mots :

« au moins un certain nombre d'heures »

les mots :

« un nombre d'heures minimal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.